

**Sujet bac 2007 : Sciences Economiques et Sociales
Obligatoire Série ES – Amérique du Sud**

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

L'existence de normes sociales et environnementales est-elle un obstacle à la compétitivité des entreprises ?

DOCUMENT 1

Anticiper sur l'évolution prévisible de la réglementation internationale, n'est-ce pas [...] se placer dans de bonnes conditions sur le marché international ?

Bien entendu, la réponse à cette question est positive.

D'abord parce que l'entreprise n'aura plus, le moment venu, à faire face aux surcoûts induits par l'adaptation aux nouvelles normes. Ainsi, les entreprises qui ont déjà anticipé les nouvelles réglementations environnementales en mesurent tout l'intérêt aujourd'hui, alors que les normes sont devenues très contraignantes dans le cadre des appels d'offre¹ [...] internationaux.

Mais surtout, anticiper et mettre en œuvre les normes relatives aux Droits de l'Homme, c'est se mettre à l'abri de critiques dont les effets peuvent être très nuisibles. Les mésaventures récentes de certains grands groupes français sont là pour nous le rappeler. La multiplication de procès collectifs ou de campagnes publiques de boycott n'est pas seulement coûteuse en termes économiques, elle est ruineuse en termes d'image de marque. Là encore, des règles du jeu claires, des obligations et des garanties précises sont les meilleurs garants de la sécurité juridique, dans l'intérêt bien compris des entreprises.

Brigitte Girardin (Ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie),
Allocution au séminaire *Les droits de l'homme, facteurs de performance pour l'entreprise à l'international*,
<http://www.doc.diplomatie.fr/BASIS/epic/www/doc/DDD/916291591.doc>
MEDEF et Ministère des affaires étrangères, 29 septembre 2005

¹Appels d'offre : procédure suivie par une organisation (administration, entreprise...) désirant choisir un fournisseur de biens ou de services.

DOCUMENT 2

Evolution du chiffre d'affaires des entreprises européennes en fonction de deux variables :
- une taxe de 20 euros par tonne de CO2 émise dans l'atmosphère
ou
- une hausse durable de 10 % de l'euro vis-à-vis du dollar,

Secteurs d'activité	Effet d'une taxe de 20 euros par tonne de CO2	Effet d'une hausse de 10 % de l'euro
Produits alimentaires	- 0,04 %	- 3,0 %
Textiles	- 0,13 %	- 13,0 %
Bois	- 0,02 %	- 5,1 %
Combustibles	- 0,99 %	- 6,5 %
Chimie	- 0,15 %	- 4,7 %
Sidérurgie	- 1,03 %	- 6,7 %
Electricité, eau, gaz	- 0,16 %	- 0,3 %
Ensemble de ces secteurs	- 0,19 %	- 9,6 %

Philippe Quirion et Jean-Charles Hourcade, « Limitation des émissions de CO2 et compétitivité de l'industrie européenne – Quantification et comparaison aux variations des taux de change », in D. Bureau et M. Mougeot, *Politiques environnementales et compétitivité*, Conseil d'analyse économique, La documentation française, 2004

CO2 : dioxyde de carbone, gaz polluant responsable de l'effet de serre et du réchauffement climatique

Clé de lecture : si on instaurait une taxe de 20 euros par tonne de CO2 émise, les entreprises travaillant dans la branche des « produits alimentaires » verraient leur chiffre d'affaires baisser de 0,04 % ; par ailleurs, une hausse de 10 % de l'euro par rapport au dollar aurait pour effet de faire baisser le chiffre d'affaires de ces mêmes entreprises de 3 %.

DOCUMENT 3

Le Protocole de Kyoto est un [accord] [...] par lequel les pays développés et en transition se sont engagés sur un objectif global de réduction des émissions de six gaz à effet de serre - le dioxyde de carbone (CO2) représente les trois quarts des émissions de GES¹ dans le monde. [...]

Devant l'action à entreprendre face au risque climatique, nombre de dirigeants de grandes entreprises sont inquiets d'une perte de compétitivité, en particulier vis-à-vis des pays en développement ou, plus généralement, de concurrents subissant moins de contraintes sur les rejets de gaz à effet de serre.

Pourtant le renforcement de l'efficacité énergétique² ne peut qu'améliorer la productivité générale de l'économie et contribuer au développement. [...] Certains dirigeants d'installations industrielles s'engagent avec « appétit » dans la mise en oeuvre des objectifs de Kyoto. Ils disent y trouver un levier majeur de compétitivité. [...] L'accentuation de l'effort en recherche et développement sur ces questions d'efficacité énergétique [...] constituera demain un atout majeur de compétitivité.

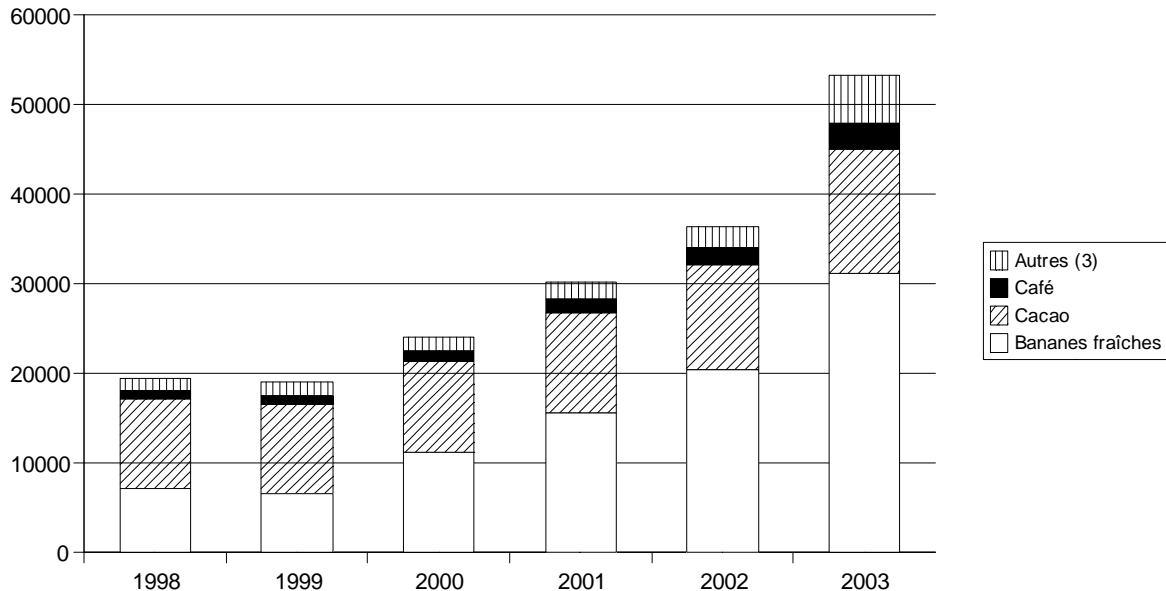
Les enjeux de l'après Kyoto, Rapport du Conseil économique et social, La Documentation Française, mai 2006

¹ GES : gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique

² On parle de renforcement de l'efficacité énergétique quand on parvient à consommer moins d'énergie pour produire chaque unité de biens et services.

DOCUMENT 4

Sensibilité de la demande aux préoccupations sociales : Evolution des ventes de produits portant le label du commerce équitable¹ dans l'UE-15² (en tonnes)



« Mesure des progrès accomplis sur la voie d'une Europe plus durable - Les indicateurs de développement durable de l'Union européenne - Données 1990-2005 », Communautés européennes, 2006

1- Le « commerce équitable » garantit aux producteurs des pays en développement un prix supérieur aux cours mondiaux et donc une part plus importante de la valeur totale du produit fini ; ils peuvent donc non seulement vivre décemment de leur travail mais aussi réinvestir des fonds dans des projets de développement.

2- Pays membres de l'Union Européenne avant les élargissements du 1^{er} mai 2004 et du 1^{er} janvier 2007

3- « Autres » inclut le thé, le riz et les autres fruits et jus de fruits frais.

DOCUMENT 5

Les instruments de politiques environnementales des pays industrialisés sont le plus souvent perçus comme ayant un impact néfaste sur la compétitivité des entreprises. Ils occasionnent, en effet, des coûts directs quand ce sont des redevances ou des taxes (comme celles sur le carbone dans certains pays européens) et des coûts indirects de mise en conformité quand il s'agit de normes et de réglementations. En renchérissant les prix des produits échangés, ces coûts sont susceptibles :

– de détériorer les termes de l'échange pour les biens produits dans des pays à forte réglementation environnementale et, partant, d'affecter le chiffre d'affaires des entreprises ;

– d'inciter dès lors les firmes à s'implanter là où la réglementation environnementale est plus laxiste conduisant à la création de «havres de pollution¹» (*pollution havens*) ;

– de favoriser une compétition entre pays vers le moins disant écologique (*dumping* environnemental) dans une course à l'attractivité aboutissant à un nivellement par le bas des normes environnementales.

« Compétitivité et environnement, un dilemme insurmontable ? », *Le Quatre Pages*, n° 2,
<http://www.plan.gouv.fr/intranet/upload/publications/documents/4PIsisEurope2.pdf>
Commissariat général du plan, 8 octobre 2004

1- Lieux où les entreprises ne sont pas soumises à des réglementations concernant la pollution.

DOCUMENT 6

L'Union européenne est la zone du monde où les normes sociales, environnementales, d'hygiène et de santé, sont les plus élevées. Ces normes ont un impact substantiel en termes de coûts de production et de prix à la distribution.

Ces normes pourraient aussi être des outils de différenciation pour les produits européens, et également des véhicules pour ces normes sociales et environnementales, au service de la citoyenneté européenne et d'une mondialisation maîtrisée. [...] En conséquence, [...] la Commission européenne devrait encourager la création et la mise en œuvre, par les industriels des secteurs concernés, de labels éthiques valorisant les produits respectueux des normes de progrès social, environnemental, d'hygiène et de santé [et] promouvoir [...] une information adaptée à destination des consommateurs.

Conclusions de la Table ronde présidée par Nicole Fontaine, Ministre déléguée à l'industrie,
« *Quelle compétitivité pour les industries des biens d'équipement de la personne ?* »,
<http://www.industrie.gouv.fr/infopres/presse/RecommandationsTRtextile251103.pdf>
25 novembre 2003

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. de répondre à la question de synthèse :

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Stratification sociale et inégalités

I. TRAVAIL PREPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Faites une phrase qui donne la signification des données entourées. (documents 1 et 2) (1 point)*
- 2) Comparez la structure de la population active masculine à celle de la population active féminine. (documents 1 et 2) (2 points)*
- 3) Comparez l'immobilité sociale masculine et féminine. (documents 1 et 2) (2 points)*
- 4) Expliquez la phrase soulignée. (document 3) (1 point)*
- 5) L'insertion des filles sur le marché du travail correspond-elle à leur réussite scolaire ? (document 3) (2 points)*
- 6) Comment expliquer les inégalités que le document fait ressortir ? (document 4) (2 points)*

II. QUESTION DE SYNTHESE (10 points)

Après avoir mis en évidence les différences de mobilité sociale entre hommes et femmes en France, vous les expliquerez.

DOCUMENT 1

Destinée des hommes de 40 à 59 ans en 1993

PCS du fils PCS du père	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession Intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	21	7	9	13	8	42	100
Artisan, Commerçant, chef d'entreprise	2	29	20	20	7	23	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	1	11	53	21	8	7	100
Profession intermédiaire	1	10	35	30	9	15	100
Employé	0	8	22	32	11	28	100
Ouvrier	1	9	9	23	10	48	100
Ensemble	5	11	18	22	9	39	100

INSEE, enquête FQP, 1993 dans *Données sociales* 2006

DOCUMENT 2

Destinée des femmes de 40 à 59 ans

PCS de la fille PCS du père	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession Intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	21	7	3	14	40	15	100
Artisan, Commerçant, chef d'entreprise	2	11	11	24	41	11	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	0	3	34	32	26	5	100
Profession intermédiaire	1	5	15	33	40	6	100
Employé	1	3	10	25	50	11	100
Ouvrier	1	6	3	16	47	27	100
Ensemble	5	6	9	20	43	17	100

D. Merllié, J. Prévot, *La mobilité sociale*, La Découverte, coll. Repères, 1997.

DOCUMENT 3

D'une manière générale, les filles cheminent plutôt mieux dans le système scolaire. Leurs probabilités d'accéder au bac sont plus grandes. Elles redoublent moins, poursuivent plus souvent leurs études. [...] Elles ont beaucoup gagné au développement de la scolarisation. Cela dit, il est certain que l'école reste à l'image de la société et que – y compris dans les classes – certaines matières sont considérées comme normalement masculines ou féminines, que les enseignants et les élèves partagent ces stéréotypes sociaux [...]. En conséquence, à l'âge de choisir leur formation, vers 15-16 ans, elles auront moins confiance en leurs capacités dans les matières scientifiques et s'excluront d'elles-mêmes de ces filières. L'insertion des filles est plus difficile. Le taux de chômage des femmes est plus élevé. On dit souvent que c'est parce qu'elles n'ont pas fait le bon choix, qu'elles se concentrent sur les diplômes tertiaires et qu'il suffirait qu'elles aient des formations techniques ou scientifiques pour résoudre le problème. Ce n'est globalement pas vrai. Si l'on suit l'insertion des jeunes filles, surtout au niveau V (CAP-BEP), formées dans le secteur industriel, on voit qu'elles rencontrent autant de difficultés que si elles étaient dans le tertiaire. D'autres phénomènes sont en cause dans le monde du travail.

« Réduire les inégalités scolaires, une utopie ? », Entretien avec Marie Duru-Bellat, *Bloc-Notes*, n° 31, Académie de Rennes, mars 2000

DOCUMENT 4

Ainsi, le calendrier de la vie professionnelle, indifférent à la transformation de la population active, reste dominé par le modèle masculin traditionnel. Riche en promotions et en formations entre 25 et 40 ans, il suppose que l'individu soucieux de progresser professionnellement, ou pour le moins de ne pas régresser, se montre disponible au cours de ces précieuses années pendant lesquelles les avancées professionnelles vont prendre leur impulsion puis se réaliser. Les femmes les moins qualifiées sont donc particulièrement pénalisées par la polarisation de la formation continue sur une période de la vie chargée en contraintes familiales, qui entrave leurs perspectives de carrière, voire leurs possibilités de maintien en emploi.

C. Fournier, « Hommes et femmes salariés face à la formation continue », *Bref*, n°179, octobre 2001